



Section Académique de Bordeaux

Déclaration du SE-UNSA à la CAPA des Professeurs d'EPS du 3 janvier 2012

L'installation de cette CAPA réunie dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles d'octobre 2011. Nous reviendrons d'abord sur ce scrutin, avant de vous dire dans quel état d'esprit les élus du SE-UNSA entendent investir le mandat qui leur a été donné par 16 % des Professeurs d'EPS de l'académie de Bordeaux.

Les nouvelles modalités de vote mises en œuvre, lors de ce scrutin, dans un calendrier trop contraint, ont entraîné de multiples difficultés et dysfonctionnements qui ont empêché de nombreux collègues de s'exprimer. Les leçons doivent en être tirées. Les prochaines élections professionnelles ne peuvent pas, ne doivent pas reproduire les mêmes écueils.

Ensuite nous souhaitons réaffirmer ici les principes qui animent les élus du SE-UNSA : la recherche d'équité, le devoir de transparence, la prise en compte de l'humain.

En la matière d'ailleurs les projets de réforme de l'évaluation et de l'avancement annoncés par le Ministère ne nous sont pas du tout rassurés, bien au contraire.

En quoi ce nouveau dispositif d'évaluation professionnelle garantirait-il moins d'injustices que la note et le système d'avancement actuels ? En quoi ce nouveau système aiderait-il les enseignants à relever le défi de la réussite de chaque élève ? Le dispositif instituera un climat détestable dans les établissements mettant à mal le travail d'équipe.

Oui, il faut une évolution du système d'évaluation, mais avec nos inspecteurs, car c'est un travail d'équipe, de formation, de soutien, d'accompagnement, d'entraide et de reconnaissance dont nos collègues ont besoin, et non d'objectifs et de récompenses individuelles synonymes de concurrence, d'inéquité et d'opacité. Si ce projet devenait réalité, un nouveau pas serait franchi dans le sens d'un pouvoir discrétionnaire accru de la hiérarchie directe sans que ni les enseignants ni leurs élèves ne voient ce qu'ils ont à y gagner. Bien au contraire les enseignants y ont tout à perdre, liberté pédagogique et pouvoir d'achat car le nouveau système d'avancement entraîne un fort ralentissement de la progression de carrière.

Ces textes font partie intégrante de la politique managériale globale que le ministère expérimente notamment avec le dispositif ECLAIR. Leur contenu sur l'évaluation et l'avancement est inacceptable.

C'est pourquoi le SE-UNSA a appelé de même que la quasi-totalité des organisations syndicales à la grève et à la manifestation le 15 décembre, ainsi qu'à signer et faire signer la pétition pour le retrait de ces textes.

Nous n'en resterons pas là.